

**PREMIÈRE PARTIE - PROCÉDURES DE DEMANDE  
DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX**

**BON A LANCER**

## Section 0. : Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

### Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

Référence SIGMaP de la DRP : T\_DEPP\_70078

Avis n° : 442/23/SBEE/DG/DEPP/PRMP/PEDER/SPM du 21/02/2023

**Objet : RECRUTEMENT D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG) POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN TERRE DES PLANTS POUR LE REBOISEMENT COMPENSATOIRE DANS LE CADRE DU PROJET D'EXTENSION ET DE DENSIFICATION ÉLECTRIQUE DES RÉSEAUX DE LA SBEE (PEDER)**

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) publié sur le portail web des marchés publics le 06 avril 2023 et paru dans le journal la Nation n° 7929 du 11/02/2023.

2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer l'**acquisition et la mise en terre des plants pour le reboisement compensatoire dans le cadre du Projet d'Extension et de Densification Électrique des Réseaux de la SBEE (PEDER)** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au **recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour l'acquisition et la mise en terre des plants pour le reboisement compensatoire dans le cadre du projet d'extension et de densification électrique des réseaux de la SBEE (PEDER)**.

3. La SBEE sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **l'acquisition et la mise en terre des plants pour le reboisement compensatoire dans le cadre du Projet d'Extension et de Densification Électrique des Réseaux de la SBEE (PEDER)**. **Les variantes ne seront pas prises en compte**. Les travaux seront réalisés dans un délai de **douze (12) mois** sur l'ensemble des sites répartis comme suit :

Communes	Nombre d'arbres impactés	Nombre d'arbres à replanter	Type d'essences à reboiser
Site d'un hectare - zone Sud	Néant	1 667	Essences exotiques
Site d'un hectare - zone Centre	Néant	1 667	Essences exotiques
Site d'un hectare - zone Nord	Néant	1 667	Essences exotiques
Ouidah	43	129	Essences indigènes
Adjarra	3	9	Essences indigènes
Avrankou	6	18	Essences indigènes

Glazoué	6	18	Essences indigènes
Savè	9	27	Essences indigènes
Djougou	9	27	Essences indigènes
Kandi	7	21	Essences indigènes
Malanville	15	45	Essences indigènes
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>5 295</b>	

**NB :** Tout soumissionnaire qui proposera un délai de livraison supérieur à celui recommandé par le dossier de Demande de Renseignements et de Prix verra purement et simplement son offre écartée du processus d'attribution du marché.

**Aucune avance de démarrage ne sera payée au titre de ce marché. Par contre, des attachements sont permis pour faciliter des paiements d'acomptes périodiques.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. *Pour les anciennes Organisations Non Gouvernementale (ONG) (ayant plus de trois (3) ans d'existence)*

➤ *Capacité technique et expériences*

- Être une Organisation Non Gouvernementale (ONG) spécialisée dans les activités de reboisement, de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques, justifiée par l'inscription de cette activité dans ses statuts ;
- Avoir exécuté avec satisfaction au moins trois (03) marchés au Bénin ou dans la sous-région portant sur la fourniture et la mise en terre de plans et leurs entretiens, des activités de reboisement et d'aménagement des forêts au cours des cinq (05) dernières années (2018 ; 2019 ; 2020 ; 2021 et 2022) et de l'année en cours (2023) dont au moins un marché d'un montant équivalent à douze millions (12 000 000) justifié par des attestations de bonne fin d'exécution légalisées + copies des contrats, copies des procès-verbaux de réception définitive légalisés et délivrés par des maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (*administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, institutions bancaires ou de réseaux mobiles au Bénin, ou dans la sous-région, compagnie d'assurance ou multinationales de grande renommée*).
- Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de deux (2) personnels clé dont :
  - Un (1) ingénieur (titulaire d'un BAC+5 au moins) en écologie, agroforesterie, aménagement et gestion des forêts, ou tout autre diplôme équivalent et justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience générale et de deux (02) missions similaires dans le domaine au Bénin ou dans la sous-région ;

- Un (01) technicien, (titulaire d'un DEAT au moins) en foresterie, production végétale, ou tout autre diplôme équivalent et justifier d'au moins trois (3) années d'expérience générale et d'une (1) expérience similaire dans le domaine au Bénin ou dans la sous-région.
- Fournir les CV et copies des diplômes légalisées et attestations de travail du personnel clé. Les CV doivent être obligatoirement datés et signés par les intéressés. **Le nombre d'années d'expérience est décompté à partir de la date d'obtention du diplôme et d'exercice prouvé dans le domaine.**

➤ **Capacité financière :**

Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **Quatre millions (4 000 000) FCFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée ou une institution financière au Bénin à l'exception des institutions de microfinance.

**b. Pour les Organisations Non Gouvernementales (ONG) naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

• **Capacité technique et d'expériences :**

- Être une ONG spécialisée dans les activités de reboisement, de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques, justifié par l'inscription de cette activité dans les statuts ;
- Fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de trois (3) personnels d'encadrement dont :
  - Un (1) ingénieur (titulaire d'un BAC+5) en agroforesterie, aménagement et gestion des forêts, ou tout autre diplôme équivalent et justifier d'au moins dix (10) années d'expérience générale et de trois (03) missions similaires dans le domaine au Bénin ou dans la sous-région ;
  - Un (1) ingénieur en écologie titulaire d'un (BAC+5) en écologie, agroforesterie, aménagement et gestion des forêts, ou tout autre diplôme équivalent et justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience générale et de deux (02) missions similaires dans le domaine au Bénin ou dans la sous-région ;
  - Un (01) technicien supérieur (titulaire du BAC+3 au moins) en écologie, Aménagement et gestion des forêts, ou tout autre diplôme équivalent et justifier d'au moins trois (3) années d'expérience générale et d'une (1) expérience similaire dans le domaine au Bénin ou dans la sous-région.
- Fournir les CV et copies des diplômes légalisées et attestations de travail de tout le personnel. Les CV doivent être obligatoirement datés et signés par les intéressés. **Le nombre d'années d'expérience est décomptée à partir de la date d'obtention du diplôme et d'exercice prouvé dans le domaine.**

BON A LANCER

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels.

• **Capacité financière :**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **Quatre millions (4 000 000) FCFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée ou une institution financière au Bénin à l'exception des institutions de microfinance ; et
- Fournir l'attestation d'assurance de risques professionnels pour les Organisations Non Gouvernementales naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **douze (12) mois**.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Société Béninoise d'Energie Electrique et prendre connaissance du document de demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) à l'adresse mentionnée ci-après : <https://marches-publics.sbee.bj>. Pour toutes autres informations complémentaires, veuillez écrire à l'adresse suivante : [info\\_prmp@gmail.com](mailto:info_prmp@gmail.com) ou se rendre au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures et 14 heures à 17 heures (Heure locale : GMT+1)

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement la version électronique (PDF) de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse ci-après : <https://marches-publics.sbee.bj>. Ladite demande doit préciser les informations ci-après : nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par fret aérien. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE au plus tard le 23/01/2024 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

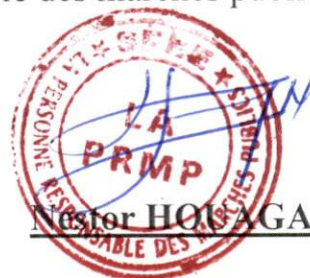
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : salle 116 située au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE, le 23/01/2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent quarante mille (240.000) FCFA**. La garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de 30 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou le 21 décembre 2023

La Personne responsable des marchés publics p.i,



**BON A LANCER**